

PRECISIONS SUR LA NOUVELLE EPREUVE ANTICIPEE EN PREMIERE S

Ce texte résulte d'échanges entre l'Inspection générale et les IA-IPR de diverses académies ; il est destiné à préciser certaines modalités de la nouvelle épreuve.

Remarques préliminaires

Cette épreuve ne se situe bien évidemment pas au niveau d'exigence de l'ancienne épreuve de Terminale. Chaque exercice doit être évalué au niveau de compétence d'élèves en fin de Première.

Si trois exercices sont prévus (la composition en première partie comptant à **titre indicatif** pour 10 points et les deux exercices de seconde partie pour 5 et 5), c'est dans le but de :

- « calibrer » la composition qui doit être réalisée en deux heures environ (en Terminale ES et L, la composition sera plus longue);
- répartir la notation sur deux exercices en seconde partie, ce qui est favorable au candidat et compense l'absence de choix (les deux parties en terminale ES et L exigeront chacune plus de temps).

Le nombre d'exercices à préparer en vue de cette épreuve anticipée du baccalauréat est limité et ceux-ci s'inscrivent dans la logique des apprentissages de base, acquis progressivement au collège puis au lycée : rédaction d'un développement organisé (qui conduit à la composition au lycée), analyse de documents variés, réalisation d'un croquis ou d'un schéma.

La composition

En histoire comme en géographie, l'exercice laisse le choix entre deux sujets; ceux-ci portent sur des contenus ayant fait l'objet d'au moins deux heures de cours.

- cela permet de « calibrer » la composition au niveau de la Première par rapport à celle de Terminale. Il s'agit, à titre indicatif (et en gardant à l'esprit que la quantité ne fait pas la qualité d'une copie), en Première d'écrire environ deux pages d'une écriture normale et non trois ou quatre comme en Terminale ;
- une durée supérieure rendrait impossible beaucoup de sujets sur des études qui n'occupent pas trois ou quatre heures.
- Les sujets ne sont pas accompagnés de chronologie en histoire.

Une courte introduction doit cerner le sujet et annoncer le plan (les différents paragraphes).

Par ailleurs, il nous semble élémentaire en Première que, dans un courte introduction, le sujet soit cerné : on peut attendre d'un élève qu'il délimite le sujet et qu'il dise simplement de quoi il s'agit. Annoncer le plan ne semble pas inutile non plus et reste largement à la portée d'un élève de Première.

Le corps de la composition est constitué de plusieurs paragraphes présentant les connaissances essentielles.

Une courte conclusion dégage la portée du sujet et peut ouvrir des perspectives. Être capable de dégager la portée du sujet et éventuellement d'ouvrir des perspectives dans une courte conclusion est aussi une attente légitime en Première. Il ne faut certes pas surestimer les attentes mais ne pas les minimiser à l'excès non plus.

L'analyse d'un ou deux documents

Les exercices peuvent proposer tout type de documents. Leur nombre est limité à deux au maximum par exercice (sans sous-documents). Ils sont choisis pour que chacune des analyses puisse être traitée en une heure environ. En géographie, celle-ci comporte assez souvent une carte sans que cela soit systématique.

La consigne est adaptée à la nature du (ou des) document(s). Elle reste large pour éviter un fractionnement du questionnement.

Il n'est pas attendu du candidat qu'il présente formellement le ou les documents mais qu'il sache, par exemple, identifier des points nécessaires pour la conduite de l'analyse (exemple : l'identification de la nature de tel document peut s'avérer nécessaire pour la compréhension du document et sa portée).

Lorsque le sujet comporte deux documents, le candidat doit les mettre en relation.

Croquis et schémas

Les croquis (fond de carte fourni) ou les schémas (sans fond de carte) portent toujours sur **l'organisation spatiale d'un territoire**.

Le croquis est préféré au schéma chaque fois que cela est possible. Beaucoup d'interrogations portent sur les croquis et schémas qui sont susceptibles d'être proposés au baccalauréat ; il ne s'agit évidemment pas de fournir une liste « officielle » ni exhaustive des sujets, mais d'aider les collègues à mieux cerner les attentes réelles.

En réalité, le nombre de croquis et de schémas possibles est assez restreint.

- **Exemples de croquis** : « potentialités et contraintes du territoire français » ; « mouvements de population et croissance urbaine en France » ; « dynamiques de localisation des activités en France et mondialisation » ; « l'organisation de l'espace français dans le contexte européen et mondial » ; « l'organisation des réseaux de transports en France et leurs connexions avec l'Europe et le monde » ; « disparités et inégalités socio-économiques dans l'Ue » ; « l'organisation spatiale de la Northern Range » **etc.**

- **Exemples de schémas** : « l'organisation de l'espace de la région étudiée » ; « l'organisation de l'espace du territoire de l'innovation étudié » ; « Roissy, plateforme multimodale et hub mondial » ; « l'organisation de l'espace du territoire ultramarin étudié » ; « Paris, ville mondiale » **etc.**

« **etc.** » = souhait de ne pas verrouiller définitivement les choses. Deux ou trois autres croquis et un ou deux autres schémas, tout au plus, sont possibles.

Il n'est pas attendu d'explicitation des choix effectués pour réaliser le croquis, le schéma et leur légende ; le croquis - ou le schéma - doit se suffire à lui-même.

Par ailleurs, les candidats peuvent choisir d'intégrer dans leurs compositions des schémas simples (illustrant une organisation spatiale, une notion ou un autre phénomène géographique, y compris des schémas fléchés).

Il convient alors de distinguer les croquis et schémas pouvant faire l'objet d'un exercice au baccalauréat de ceux qui sont proposés en classe comme autant d'outils d'apprentissage, de reformulation...